



CHAMPIONNAT DÉPARTEMENTAL DES CLUBS

EURÉLIEN GOLF TOUR 2023

Le 02 Avril 2023 – Golf du Perche

Le 13 Mai 2023 – Golf du Bois d'O

Le 16 Septembre 2023 – Golf de Chartres Fontenay

Règlement et note d'organisation de la compétition

*Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales amateurs.
Les conditions de ce règlement particulier prévalent sur celles des règlements généraux.*

1- Conditions de participation.

*Compétition par équipes ouverte aux joueuses membres et licenciées **amateurs** en 2023 de l'Association Sportive du Club (licence de type 1) qu'elles représentent dans un des clubs de l'Eure et Loir à jour de sa redevance à la Ligue et au Comité départemental au moment de l'inscription de l'équipe.*

Ces conditions s'appliquent à toutes les AS avec terrain.

Cette épreuve est ouverte aux jeunes à partir de la catégorie minime ; elle est non-fumeur.

Questionnaire de santé : les participants devront attester avoir répondu négativement à toutes les questions du questionnaire de santé disponible sur l'espace licencié. Un certificat médical de moins de 6 mois devra être fourni uniquement dans le cas où ils n'auraient pas avoir répondu négativement à toutes les questions.

Pour participants mineurs il s'agit de leur questionnaire de santé spécifique.

Le comité de l'épreuve ne donnera l'autorisation de jouer en voiturette qu'aux joueuses titulaires du Médical Pass délivré par l'EDGA avec la mention « Buggy : Yes ».

Les licencié(e)s d'une AS (licence ffg de type 1) dont la licence est transférée sont qualifié(e) dans la nouvelle AS (licence ffg de type 1) six mois après le transfert.

2- Formule de jeu.

Stroke Play.

3- Format de jeu.

Messieurs : 2 rencontres en Foursome, 1 rencontre en 4 balles, 2 rencontres en individuel.

Dames : 1 rencontre en Foursome, 2 rencontres en individuelle.

4-Engagements et inscriptions.

- Nombre d'équipes par club : 1.
- Nombre de participants maximum par club et par journée : 12 dont 4 féminines.
- Nombre maximum d'inscriptions possibles par club sur l'extranet pour la compétition : 24 dont 12 féminines.

Inscription des équipes sur l'extranet au plus tard le : 15 mars 2023.

Inscription des joueuses et joueurs auprès du Comité Départemental une semaine avant chaque tour.

5-Droits de jeu (green fee).

- Abonné(e)s permanents du golf organisateur de la journée de compétition : Gratuité.
- Non abonné(e)s permanents du golf organisateur de la journée de compétition :
 - 15 € maximum pour les joueurs et joueuses de 18 ans et moins.
 - 36 € pour les joueurs et joueuses de + de 18 ans.

6-Déroulement de la compétition.

- Marques de départ :
 - Messieurs : Blanches.
 - Dames : Bleues.
- Départs du trou N°1 dans l'ordre suivant :
 - Foursomes messieurs,
 - Foursome dames,
 - Individuels messieurs,
 - Individuelles dames.
 - Quatre balles messieurs.

7-Classements.

- Par équipe pour chacune des journées.
 - Au total des scores cumulés suivants :
 - La meilleure carte en foursome messieurs.
 - La carte en foursome dames.
 - La carte en 4 balles messieurs.
 - La meilleure carte en individuel(le) dames et messieurs.
- Au total des scores des 3 journées pour le classement final.
- Départage sur la dernière journée, puis, si nécessaire, sur les précédentes.

Forfait :

- Equipe : L'équipe forfait sur une journée se verra attribué la plus mauvais score de l'équipe classée en dernière place de la journée de compétition + 40 au titre de la pénalité pour forfait.
- Sur une composante (Foursome, 4 balles, individuel(le)s) ; L'équipe ou l'individuel(le)s forfait se verra attribué le plus mauvais score de la composante + 10 au titre de la pénalité.

8-Récompenses.

- *Un trophée, remis en jeu chaque année, est attribué au club vainqueur.*
- *Une coupe pour les équipes podium.*

9- Comité d'épreuves.

Si nécessité, le comité d'épreuve se réserve le droit de modifier le présent règlement et est seul en mesure de traiter les éventuelles réclamations.

- *Comité d'épreuve : Le Président de CD28-FFG et/ou le responsable de la commission sportive du CVD28-FFG,*
- *Si présent l'arbitre désigné par le CD28-FFG pour la journée,*
- *Un représentant du golf et/ou du club recevant la journée de compétition.*

10-Divers.

Les règles relatives au comportement figurant dans les règles locales et fédérales s'appliquent intégralement pendant la compétition.

Stricte application des règles sanitaires en vigueur à chacune des journées de la compétition.